

NOS SEJOURS D'ETE

OBJET

Le centre de loisirs intercommunal les Filous Futés se voit confier la gestion et l'organisation de séjours d'été.

L'objet de ce projet est de développer des séjours en direction des enfants du territoire âgés de 3 à 12 ans. Deux types de séjours seront proposés aux familles :

- Des séjours 5 jours, 4 nuits (du lundi au vendredi), réservés au 6/12 ans , 2 équestres, 1 "koh lanta".
- Des séjours 3 jours, 2 nuits : deux destinés aux petits, "Magie du cirque" et "Jungle" (enfants de 3 à 6 ans ,1 en juillet, 1 en août), un destiné aux moyens "Chevaliers" (6/8 ans) et 1 aux grands "A Velo" (9/12 ans).

ELEMENTS DE CONNAISSANCE DU PUBLIC

Les séjours accueillent des enfants de 3 à 12 ans.

Vous retrouverez les différents aspects de connaissance du public dans chacun des projets pédagogiques de tranches d'âges.

MOYENS

Moyens matériels :

Locaux : Divers locaux peuvent être utilisés dans le cadre des séjours (Bases de loisirs, gîtes, campings, habilités par la DDCSPP)

Ils disposent obligatoirement d'une solution de repli (locaux en durs, alerte orange) et de modes de communication opérationnels.

Espace de couchage filles et garçons, de sanitaires, d'une cuisine, d'un réfectoire, et d'une salle d'activités (utilisation de tonnelle en camps nomades). En camping, les tentes des animateurs devront impérativement se trouver à proximité de celles des enfants. Un exercice de sécurité, évacuation des locaux, sera organisé avec les enfants en début de séjour.

Moyens humains :

L'équipe pédagogique :

L'équipe pédagogique des séjours d'été sera constituée de 4 adultes.

Un directeur de séjour (BAFD, 21 ans âge minimum) et trois animateurs (diplômés ou stagiaires) pour 24 enfants.

Le directeur

- Veille à l'application du présent projet.
- Garantit le bien être et l'intégrité physique et morale de l'enfant
- Garantit le respect des normes d'hygiène et de sécurité
- Coordonne l'action de l'équipe
- Assure la gestion financière
- Remplit un rôle de formation
- Assure le suivi sanitaire des enfants
- Assure les relations avec le centre et les parents

Dans le cadre des mini séjours, le responsable de tranche d'âge assume ces responsabilités.

L'animateur :

- Applique le présent projet
- Assure la sécurité physique et affective des enfants
- Participe au choix des activités mises en œuvre (réunion de préparation)
- Gère la vie quotidienne
- Anime les activités.

Deux demi journées de préparation seront mises en place pour la préparation des séjours.

Intervenants et partenaires : en fonction du territoire et de ses ressources, l'équipe pourra solliciter des intervenants

spécifiques pour la mise en place d'activités (moniteur équestre, éducateur sportif ...)

Familles :

Informations auprès des familles par le biais de documents et de mails à l'ensemble des adhérents. Une date de début des inscriptions est fixée. Les familles s'inscrivent auprès du directeur de la structure (Fiche d'inscription, fiche sanitaire, règlement intérieur des séjours).

Une réunion d'information permet la présentation du projet pédagogique de séjours aux familles. Les lieux, équipes et activités y sont présentés.

L'accueil des parents est préparé de façon la plus conviviale possible le matin du séjour (accueil thé ou café), l'équipe veillera à une restitution individuelle du déroulement global du séjour des enfants à leur retour.

Les parents peuvent prendre des nouvelles de leurs enfants en téléphonant au centre de loisirs ou par le biais du site Internet de la structure.

OBJECTIFS

☛ La socialisation de l'enfant :

- Favoriser le vivre ensemble
- Favoriser la valorisation de l'enfant
- Permettre aux enfants de vivre leurs propres vacances en étant responsables et autonomes.

☛ Le respect du rythme de vie des enfants :

- reconnaître leurs besoins de repos, de farniente.
- reconnaître leurs besoins d'activités non organisées.
- assurer un réveil et un coucher échelonnés.

☛ Découverte d'un environnement habituel ou inhabituel :

- Permettre de découvrir un environnement autre, de s'y orienter, de se l'approprier et d'y agir.
- Favoriser les activités liées au milieu naturel.
- Favoriser la valorisation du territoire d'accueil.
- Proposer des activités d'éducation à l'environnement.

☛ Comprendre et respecter les règles d'hygiène de vie:

- Favoriser des activités physiques diversifiées.
- Respecter la notion d'équilibre alimentaire.
- Respecter les règles d'hygiène

BILAN DES SEJOURS 2015 :

Trois séjours 5 jours, 4 nuits ont eu lieu en 2015. Ce sont des séjours "accessoires" à l'activité du centre de loisirs. L'organisateur souhaite effectivement des séjours courts et dans un périmètre proche ou peu éloigné du territoire de la CCECY (pas de séjour long à la mer).

Ce fut un succès : camps complets (20 places disponibles par séjour) et le « retour » auprès des enfants et des animateurs est globalement très positif. Seuls quelques caprices météorologiques sont effectivement venus perturber la fête.

Des outils d'évaluation quotidienne (journal de bord, temps de discussions...) laissent apparaître la satisfaction et le plaisir pris par les enfants pendant ces séjours.

Les séjours équestre à Pesteau ont été, comme d'habitude, pris d'assaut par les familles.

Les objectifs fixés d'après les directeurs de séjours sont majoritairement atteints :

- La qualité de l'accueil des familles (pot d'accueil avec jus de fruits) et la disponibilité de la directrice ont été soulignés par les familles.
- Les objectifs de socialisation et de valorisation de l'enfant ont été atteints.
- L'équipe a su valoriser au mieux les divers territoires.
- Les actions liées à l'éducation à l'hygiène de vie laissent apparaître un réel intérêt et une réelle compétence des enfants en ce domaine.

Les séjours ont été fréquentés par les enfants dont les familles sont bénéficiaires de l'aide aux temps libres de la CAF. Un partenariat avec le Conseil Général (bourse d'aide aux familles) a permis un faible apport financier des adhérents au quotient familial inférieur à 650.

Les séjours 3 jours, 2 nuits sont évalués dans les projets de tranches d'âges.

FONCTIONNEMENT DES SEJOURS

Groupe :

Chaque animateur se verra confier un « sous groupe », dont il sera le référent : un adulte pour 6 enfants. Il accompagnera ce groupe dans la vie quotidienne.

Les règles de vie :

Elles seront établies avec les enfants le premier matin, après installation du campement sous forme de jeu. Elles devront être pertinentes, claires, connues de tous.

Taches collectives :

La répartition des taches est organisée avec les enfants, la première journée. La préparation des repas est prise en charge par les groupe d'enfants. Les animateurs veilleront à faire de ces moments, des moments de partage, dans la joie et la bonne humeur.

Journée type :

07h30 / 08h30 : **Réveil échelonné**

08h00/ 09h00: **Petit déjeuner**

09h00/ 09h30 : **Les enfants se préparent : habillage et brossage de dents.**

10h00/ 11h30 : **Activité (activité manuelle ou jeu ou canoë,**)

11h30 : **Temps à soi et préparation du repas**

12h30 : **Repas**

13h30 : **Débarrasser la vaisselle....**

14h00 / 14h45 : **Temps calme (temps à soi)**

15h00/16h45 : **Activité**

16h45 : **Goûter**

17h 30 : **Evaluation, Journal de bord.**

17h 45 : **Temps à soi, douche, préparation du repas, mise de table.**

19h30/20h15 : **Dîner**

20h15/21h00 : **Débarrasser la vaisselle, temps à soi.**

21h00 : **Veillée**

21h45 : **Coucher, bisous et extinction des feux**

22h00 / 22h45 : **Réunion d'équipes, bilan de la journée et calage définitif pour le lendemain.**

Lever et petit déjeuner :

Afin de respecter le rythme de chaque enfant, mise en place d'un réveil échelonné. L'enfant réveillé rejoindra l'animateur dans une salle d'accueil (à définir selon les locaux). Nous demandons aux enfants de respecter le sommeil de ceux qui dorment encore.

Nous serons particulièrement vigilants aux pipis au lit. Ce problème devra être traité en toute discrétion afin de ne pas dévaloriser l'enfant.

Le petit déjeuner sera servi entre 8 et 9 heures.

Les enfants rejoindront leurs chambres ou tentes pour s'habiller quand ils seront tous réveillés.

La toilette et le rangement :

Après le petit déjeuner, les enfants iront s'habiller et se brosser les dents, se nettoyer le visage et se coiffer. Il s'agit d'une activité à part entière, cela doit être un moment de plaisir. Il faut prendre le temps nécessaire, accompagner les plus jeunes dans leur apprentissage de l'autonomie. L'adulte veillera également au respect de l'intimité des enfants.

Chaque animateur veillera quotidiennement au rangement des chambres ou toiles de tente. Le rangement n'est ni une corvée, ni une sanction, il est une activité indispensable au respect des autres.

L'activité :

Elle peut être diverse, sportive, manuelle, technique, scientifique; jeux collectifs, jeux de société, bricolage ... Elle est préparée minutieusement à l'avance et sert le projet pédagogique. Elle est menée par l'animateur. L'enfant est placé au cœur de celle-ci et y découvre de nouvelles techniques, de nouveaux jeux.

Elle peut être proposée à l'extérieur (piscine, canoë...).

Les repas (voir projet pédagogique) :

Les menus sont établis en concertation avec le groupe d'enfants et en fonction des règles d'hygiène alimentaire (5 fruits et légumes par jour). C'est l'occasion d'initier les enfants aux notions de nutrition. La préparation des repas est prise en charge par les enfants et l'animateur, elle constitue une activité à part entière, préparée dans le respect des normes d'hygiène imposées par la DDCSPP.

Le repas contribue à l'apprentissage social : apprendre à se servir, à proportionner sa part. On y apprend aussi à découvrir de nouveaux aliments (dans le respect des régimes particuliers) et à manger proprement. C'est un moment de partage et de dialogue.

Le journal de bord : Le journal de bord est un temps d'évaluation et d'expression. Il permet de faire un bilan de la journée et des activités. Chaque enfant y décrit quotidiennement sa journée en y décrivant ce qui lui a plu ou pas. Un dessin accompagne le descriptif de la journée. Il sera un témoin du séjour des enfants.

Le temps pour soi :

Il s'organise à deux reprises dans la journée, après le repas du midi et après le « journal de bord ». Il dure environ une heure et pour les enfants, c'est un moment de détente en toute liberté (lecture, perles, scoubidou, coloriages, jeux de société discussions avec les copains ou repos dans leurs chambres).

Les douches :

Chaque enfant prendra une douche par jour. La présence de l'animateur est indispensable dans les sanitaires. Il devra toutefois absolument respecter la pudeur des enfants.

Les enfants enfilent des vêtements propres après leur douche. Ils ne mettront leur pyjama qu'avant la veillée.

Les veillées :

C'est l'occasion de se réunir une dernière fois avant le coucher. Traditionnelles (lecture de contes ou chants) ou plus originales. Dans tous les cas, elles favorisent le retour au calme.

Le coucher :

Les enfants sont accompagnés dans leur chambre et installés pour la nuit.

Une dernière parole rassurante et un bisou pour accompagner les plus jeunes (les grands aime cela aussi).

Les réunions :

Une fois les enfants endormis, les animateurs se réunissent pour un dernier bilan et préparer la suite du séjour. Elles dureront aussi longtemps que nécessaire.

REGLEMENTATION

Voir projet pédagogique du centre de loisirs :

Dans le cas des séjours :

En camping, les tentes des animateurs devront toujours être à proximité de celles des enfants. Un repli devra toujours être prévu. Dans le cas où les mineurs quittent la base (activités extérieures ...) une fiche de sortie devra toujours être laissée sur le lieu du campement, le directeur y notera les enfants présents, les animateurs, l'endroit où ils se trouvent et un moyen de les joindre. Le directeur veillera à la stricte application de la réglementation liée au séjour (tente cuisine, tente infirmerie ...)

Hygiène alimentaire

Les conditions d'hygiène devront être irréprochables.

Préparation des repas: Mains, ustensiles et plan de travail, propres.

Désinfection systématique des tables une demi heure avant le repas.

Le repas est préparé juste avant sa consommation. Les restes ne sont jamais réutilisés. Faire attention aux dates limites de consommation. Les tickets de course et tous les emballages des produits consommés doivent être consignés dans un cahier (Dénomination, date, numéro de lot et estampillage pour les produits d'origine animale). Un repas témoin devra être conservé durant 5 jours.

Les poubelles devront être évacuées aussi souvent que possible et stockées à l'ombre. Attention au respect du circuit «propre sale». Les courses seront transportées du point de ravitaillement au campement dans des glacières avec bac de congélation. Attention, certains produits sont plus stables que d'autres. Le directeur responsable veillera à éviter les gâteaux à la crème, steaks....voir fiche technique JS.

Accueil et animations périscolaires dans le cadre de la délégation de service public

- Il gère les accueils périscolaires de la Communauté des Communes entre Cure et Yonne.
- Il gère un atelier vie des jeunes le mardi au collège de 12h30 à 13h30 (cf les Ados).

CONNAISSANCE DU PUBLIC

Généralités

Les enfants qui fréquentent les différents accueils périscolaires sont âgés de 3 à 12 ans et sont scolarisés dans les écoles élémentaires de la CCECY.

Spécificités

CF : projets pédagogiques des différentes tranches d'âges.

OBJECTIFS RETENUS

- Favoriser la socialisation de l'enfant
- Développer l'autonomie
- Favoriser le lien avec les familles
- Favoriser l'éducation à l'hygiène de vie
- Favoriser l'éducation à l'environnement
- Favoriser l'ouverture vers l'extérieur

LES MISSIONS ANNUELLES

L'accueil des familles

L'équipe pédagogique veillera à personnaliser l'accueil de chaque famille, en relayant au mieux l'information(s) relative à l'enfant, à l'enseignant référent.

A l'inverse, elle s'appliquera le soir à transmettre aux familles les informations concernant la journée de l'enfant au sein de l'école (mots divers...). Elle tâchera également de récupérer les affaires personnelles de l'enfant et à les restituer aux familles (cahiers, travaux, doudou, sac...).

Les temps de repas

Les animateurs favoriseront l'éducation à l'hygiène de vie en invitant les enfants à passer aux toilettes pour se laver les mains avant et après chaque repas (déjeuner et goûter).

Le déjeuner : ce moment de la journée est une soupape pour les enfants. Les animateurs veilleront à ce qu'il se déroule dans une ambiance calme et conviviale (les enfants peuvent s'installer au gré de leurs envies).

Nous voulons qu'ils soient acteurs de leur repas ; pour cela, ils sont invités à participer aux tâches collectives (lecture du menu, dressage et débarrassage de la table, distribution du pain, entraide grands/petits...)

Les cantines scolaires ont souvent une image négative aux yeux des enfants mais aussi des parents. Nous nous efforçons de changer cette image pour que les enfants prennent plaisir à venir partager un repas avec leurs camarades. Pour ce, nous mettons en place différents outils : repas à thèmes (chinois, bio, montagnard...), semaine du goût, repas de Noël et d'Halloween, gâteau d'anniversaire une fois par mois, distribution d'une « newsletter » récapitulant les menus sur deux mois, avec des jeux ou des recettes... Nous affichons également les menus dans les accueils et les écoles.

En ce qui concerne l'alimentation, nous laissons une certaine souplesse pour les quantités demandées par l'enfant. Il doit obligatoirement goûter et à la possibilité d'être resservi, dans la limite du raisonnable.

Nous les sensibilisons également au gaspillage et à l'économie, mais aussi aux règles de vie en collectivités (tenue à table, politesse...)

Le goûter : il est pris dans les différents lieux d'accueils. C'est un moment de partage et d'échange avec les enfants sur leur journée. Les animateurs devront proposer des goûters diversifiés et équilibrés (compotes, laitages, fruits, céréales, féculents...) et devront également leur rappeler que le goûter est un encas qui a pour but d'attendre le repas du soir. Ils seront donc servis en quantité raisonnable. Les enfants seront invités à respecter les mêmes règles de vie décrites pour les temps de repas du midi.

Les animations

Accueil du matin : ce temps est particulier car l'enfant sort à peine de son sommeil, il doit donc être accueilli en douceur. Les animateurs devront favoriser les activités calmes et laisseront une certaine liberté dans le choix de l'enfant (coloriage, lecture, jeux de société...). Le but étant de permettre à chacun de se réveiller à son rythme.

Pause méridienne : tout comme le temps de repas du midi, cette pause permet à l'enfant de décompresser avant de repartir en classe. Pour respecter au mieux le rythme de celui-ci, nous proposons volontairement des activités libres (perles, jeux de balles, ordinateur, jeux collectifs, jeux de société...). Elles sont néanmoins animées et n'obligent pas une rigueur ou une concentration trop importante de la part de l'enfant.

Accueil du soir : toujours par rapport au rythme de chaque enfant, l'animateur privilégiera le libre choix des activités. Il permettra également, à ceux qui le souhaitent, de faire leur devoir en autonomie.

LES PARTENAIRES

Les écoles

Les animateurs se doivent d'entretenir des relations courtoises et professionnelles avec les enseignants. Ils sont des passerelles entre la famille et l'école, par lesquelles circulent des informations relatives au public accueilli dans les divers lieux d'accueil périscolaire (santé, comportement...). La bonne circulation de ces informations favorisera l'épanouissement physique et psychologique de chaque enfant.

Le personnel de service (assistantes maternelle, cantinières)

Il est mis à disposition par les mairies et permet une continuité du lien affectif de l'enfant et une bonne circulation des informations relatives à ce dernier. Ce partenariat favorise également une diversité des compétences.

L'association « lire et faire lire »

Les enfants de la restauration scolaire (maternelle et primaire) de Vermenton bénéficient d'un temps de lecture les jeudis et vendredis de l'année scolaire. Deux bénévoles de l'association «lire et faire lire» (ligue de l'enseignement) viennent effectivement raconter des histoires aux enfants pendant la pause méridienne pour la plus grande joie des petits et des grands.

Les aménagements spécifiques

Une passerelle est organisée entre la structure et les associations qui proposent diverses activités sur le territoire (école multisports, théâtre, ping-pong, piscine, étude, danse, Babygym). Elle a pour but de faciliter l'accès aux familles (tarifs, goûters spécifiques...).

Locaux et matériel

Voir projet de fonctionnement

EVALUATION

OBJECTIFS	EVALUATION
Favoriser la socialisation de l'enfant.	<ul style="list-style-type: none"> -Observation de la progression des relations interindividuelles (enfants) - Assimilation des règles de vie -Observation / respect des personnes du matériel, et des locaux - Motivation des enfants pour les divers ateliers
Développer l'autonomie	<ul style="list-style-type: none"> -Motivation et investissement des enfants dans les tâches collectives -Observation de la prise d'autonomie lors des activités -Repères espaces, personnels, temps.
Favoriser le lien avec les familles	<ul style="list-style-type: none"> -Analyse des impressions ressenties par les familles -Observation de la progression de la durée et de la qualité des échanges parents, animateurs.
Favoriser l'éducation à l'hygiène de vie	<ul style="list-style-type: none"> -Observation de l'assimilation et des potentiels automatismes des enfants (lavage des mains...)/ règles d'hygiène de vie. -Observation du public et son évolution / règles (goûter) -Observation de l'évolution des compétences du public en matière de

	nutrition.
Favoriser l'éducation à l'environnement	-Consommation des divers consommables (papier ...) -Quantité de nourriture jetée -Investissement des enfants dans la préservation du matériel
Favoriser l'ouverture vers l'extérieur	-Motivation des enfants pour l'atelier lecture -Utilisation par les parents de la passerelle associative -« Retour » de l'équipe vis-à-vis des relations avec les différents acteurs: enseignants, personnels communaux, bénévoles associatifs.

Accueil et animations périscolaires hors délégation de service public

- Les Cantines scolaires de Vermenton, Cravant, Accolay, Arcy et Vincelottes/Irancy.
- Accueils périscolaires de Vincelottes /Irancy et Voutenay (Juin).
- Mise à disposition d'animateurs auprès des associations et collectivités du territoire, projet piscine, école multisports, baby gym, ATSEM, Tennis de table